



# FFAES

## Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires

---

**Procès verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 22 mars 2017 à 20h00  
à la halle polyvalente de Avry-devant-Pont.**

**Ordre du jour :**

1. Accueil et ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 27 Avril 2016 (en ligne sur le site [www.ffaes.ch](http://www.ffaes.ch))
4. Rapport du Président
5. Présentation des comptes 2016
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des comptes et décharge
8. Démissions-élections au comité
9. Site internet
10. Présentation et approbation du budget 2017
11. Divers

31 communes sont représentées par 47 personnes : Attalens, Autigny, Avry, Avry-devant-Pont, Bas Intyamon-Estavanens, Bossonnens, Broc, Châtel-St.-Denis, Châtonnaye-Torny, Corminboeuf, Courtion, Fétigny, Gibloux, Grolley, Hauterive, Le Flon, Le Mouret, Le Pâquier, Lully, Marsens, Ménières, Montagny, Montet Glâne, Noréaz-Ponthaux-Prez-vers-Noréaz, Semsales, Siviriez, St. Martin, Riaz, Ursy.

**Invités :** MM. Stéphane Quéru et Bernard Cuany du Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ).

**Comité :** François Roubaty, président (FR), Nicole Lehner-Gigon vice-présidente, secrétaire PV (NLG), Isabelle Varenne, caissière, secrétaire (IV), Isabelle Nicolet (IN) Sabine Zimmerman (SZ), Gaëlle Oklé (GO) et Steve Oklé (SO) membres.

**Excusé-e-s :** Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat (DSAS) ainsi que 11 communes et accueils: Belfaux, Ecole libre publique de Fribourg, La Verrerie, Le Crêt, Estavayer, Fribourg, Mézières, Remaufens, Sugiez, Villars-sur-Glâne et Val de Charmey.

### **1.Accueil et ouverture**

Au nom de la Fédération des Accueils Extra Scolaires (FFAES), le président salue et souhaite la bienvenue aux représentant-e-s des Accueils Extra Scolaires (AES) ainsi qu'aux représentant-e-s des communes. Il remercie Messieurs Stéphane Quéru et Bertrand Cuany (Intervenant en protection de l'enfant) du SEJ, de leur présence. Le président excuse encore l'absence de Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat retenue par d'autres obligations. Puis il passe la parole à M. Pierre Justin Morard,

Conseiller communal de Pont-en-Ogoz en charge de la petite enfance et des écoles qui nous accueille ce soir dans cette magnifique salle polyvalente où est logé l'accueil extrascolaire d'Avry-devant-Pont. M.Morard donne quelques informations sur sa commune de 1850 habitants et souhaite une bonne soirée aux personnes présentes avant d'être remercié ainsi que tous ses collègues du Conseil communal par le président pour la mise à disposition de la salle et la verrée offerte au terme de l'assemblée. Il passe ensuite la parole à IV pour la lecture de la liste des personnes et accueils qui se sont excusés pour ce soir.

## **2.Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de cette assemblée convoquée selon les statuts est accepté et permet de délibérer valablement.

## **3.Adoption du PV de l'Assemblée générale du 27 avril 2016**

Ce PV ne suscite pas de commentaires ou de questions et est ainsi approuvé à l'unanimité par mains levées.

## **4.Rapport du Président**

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises depuis la dernière assemblée générale dans le but principal, conforme à ses statuts, de fournir aux AES membres des outils pour leur permettre de fournir un accompagnement et des prestations de qualité pour les enfants accueillis. Pour y parvenir le comité promeut une formation de base et une formation continue pour les intervenant-e-s et demande aux représentant-e-s des communes ainsi qu'aux responsables des AES de rendre possible ces formations pour les intervenant-e-s. FR relève la collaboration qui nous lie aux membres du réseau de partenaires du Pédibus : sur 73 lignes actives sur le canton, 10 sont prises en charge par des accueils extrascolaires et participent ainsi à faire bouger les enfants.

La FFAES organise des cours de samaritains. Le président rappelle qu'ils sont obligatoires pour les responsables d'accueil et doivent, selon les exigences du SEJ, être renouvelés tous les 5 ans pour tous les intervenant-e-s des AES. Le prix du cours est de 60.- pour les membres de la FFAES et 80.- pour les autres. Le comité en organisera dorénavant 2 par année : un à la fin de l'hiver et un en automne. Pour cette année, un cours a eu lieu le 4 février dernier et le prochain est prévu le 4 novembre. Les dates pour 2018 sont le 3 mars et le 6 octobre, toutes les informations utiles et les inscriptions se trouvent sur le site. FR a aussi participé à la remise des attestations qui mettait un terme à la 7<sup>ème</sup> volée de formation d'intervenant-e-s en AES à la HETS FR. Cette cérémonie est toujours un moment important pour les participant-e-s parce qu'elle met un terme à plusieurs modules de travail intense de leur part et leur procure une légitimité pour leur tâche d'intervenant-e-s en AES. La FFAES participe à la plateforme romande pour l'accueil de l'enfance qui se donne pour but de regrouper, représenter et développer toutes les formes d'accueil extrafamilial dans les cantons romands. La FFAES suit aussi l'évolution de l'AES dans la partie alémanique du canton grâce à Sabine Zimmerman, membre du comité et parfaitement bilingue, qui nous représente au comité de KIBESUISSE. La FFAES a pris connaissance du programme CSE KiBE pour la gestion informatique des structures d'accueils qui est utilisé à ce jour par plus de 77 accueils en Suisse dont une dizaine dans le canton. FR a participé à l'inauguration de 2 nouveaux accueils: la première à Courtion qui utilise

la grande salle réaménagée de l'ancien restaurant et la seconde à Broc dont l'AES a été logé dans un grand bâtiment ad hoc construit à l'entrée du village ce qui donne l'occasion aux élèves accueillis de marcher 30 min pour y accéder.

Le président termine son rapport en citant et remerciant tous les membres du comité dont chacun participe à la réalisation des buts de la Fédération.

### **5.Présentation des comptes 2016**

Avec un total des produits de 3'711,70 en 2015 et 8'645.- en 2016 les comptes sont en nette hausse grâce au suivi par rappels des cotisations non payées et à un don de la DSAS. Les charges étaient en 2015 de 5'431.- avec des frais d'env. 2500.- dûs à la réalisation et à la mise en service du site internet, et de 3'786,10 en 2016 . Au final, le bénéfice de l'exercice est de 4'857,40.

Les comptes bouclent au 31 décembre 2016 avec un capital de 15'217,45. La caissière IV précise que le fond de formation de la Loro est comptabilisé à part et se monte, fin 2016 à 32'000.-.

### **6.Rapport des vérificateurs des comptes**

En l'absence de MM.Emmanuel Romanens et Paul Majcherczyk, vérificateurs, c'est Mme Delphine Etienne-Tomasini vérificatrice suppléante qui donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes qui les ont contrôlés le 6 mars à Neyruz. Après y avoir effectué des sondages sur la base des pièces authentiques ainsi que contrôlé les justificatifs et relevés présentés, ils demandent à l'assistance d'approuver les comptes 2016 et d'en donner décharge à IV, secrétaire caissière ainsi qu'au comité.

FR ouvre la discussion sur les comptes présentés mais ils ne suscitent aucune remarque ni question.

### **7.Approbation des comptes et décharge**

En l'absence de commentaires de la part des membres présents, les comptes sont approuvés à l'unanimité à main levée par l'assemblée qui en donne ainsi décharge à la caissière et au comité.

### **8.Démissions-élections au comité**

FR présente Steve Oklé qui a rejoint le comité depuis presque une année où il fait bénéficier la FFAES de ses compétences en informatique. Il est ensuite formellement élu à l'unanimité.

### **9.Site internet**

En préambule, SO remarque que certains AES qui sont pourtant membres de la Fédération, ne figurent pas sur le site. Il les incite vivement à profiter de cette opportunité que leur offre leur adhésion pour se faire connaître du public et des autres accueils. SO rappelle que le site offre aussi la possibilité aux membres de la FFAES de déposer des annonces pour des offres et des recherches d'emploi dans le domaine de l'accueil extrascolaire. Ensuite, SO et GO qui sont membres du comité mais aussi responsables d'AES, présentent les nouveautés qu'ils vont ajouter au site : la boîte à outils et le forum d'échange. La première se veut un lieu où les intervenant-e-s en AES pourront trouver et proposer des activités (bricolages, jeux..) utiles à l'animation de leur structure. Ces activités seront présentées sous forme de fiches directement

utilisables de manière autonome par les enfants. GO montre à l'écran quelques exemples de fiches et incite vivement les personnes présentes à en proposer d'autres et à la rejoindre après l'assemblée pour une démonstration pratique. Le forum souhaite fonctionner comme un réseau de partage sur le fonctionnement quotidien des AES et pourra aussi être le lieu où sont proposés des échanges de matériel. Ces nouvelles extensions du site sont bien sûr destinées uniquement aux membres de la FFAES qui recevront un login et un mot de passe pour y accéder depuis n'importe quel ordinateur et par tout-e-s les intervenant-e-s autorisé-e-s. Ces filtres garantissent une surveillance, mais les utilisateurs pourront aussi signaler les annonces incorrectes.

### **10.Présentation et approbation du budget 2017**

Avec des produits pour 6200.- obtenus grâce au relèvement des cotisations accepté en 2016 par l'assemblée et un total des charges prévues à hauteur de 5`300.-, le budget prévoit un bénéfice de 915.-. Il ne suscite pas de commentaires ni questions et est accepté à l'unanimité.

### **11.Divers**

M. Stéphane Quéru, chef de service au SEJ prend la parole pour témoigner de la haute estime dans laquelle il tient le travail quotidiennement réalisé dans les AES du canton qui en compte actuellement 89 pour 130 communes et dont le 65% sont supportés juridiquement par une autorité communale. Il se félicite de cette couverture qu'il souhaite chaque année plus complète car elle permet de concilier les vies familiales et professionnelles, ce qui est indispensable aujourd'hui. Il relève aussi le développement du site de la fédération car il estime que l'informatique amène au partage. Il rend cependant attentif au respect des données et aux secrets de fonction qui devront prévaloir sur le forum. Pour terminer, il félicite le comité pour le travail accompli, qu'il est heureux de soutenir.

SO annonce la création d'une nouvelle association qui permettra une meilleure reconnaissance des intervenant-e-s en AES et de leurs conditions de travail : la Fédération Fribourgeoise des Intervenants en Accueils ExtraScolaire (AFIAES). Les 3 membres fondateur-trices sont Mmes Mireille de Keuster et Angélique Romanens et lui-même. L'assemblée constitutive aura lieu le 7 juin à 20h00.

M. Clément, conseiller communal d'Avry, déplore qu'un cours de perfectionnement à la HETS ait dû être annulé faute de participants. FR en profite pour rappeler aux responsables d'AES qu'ils incitent leur personnel à poursuivre leur formation continue et signale qu'un autre cours qui commencera dans 3 mois a été tout de suite complet dès l'ouverture des inscriptions. M. Clément souhaite aussi avoir des précisions sur la nouvelle loi qui modifiera les exigences en matière de casier judiciaire lors de l'embauche du personnel. NLG les lui décrit tout en signalant que la loi est en consultation jusqu'au 31 mars et que chacun peut donner son avis.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie encore les intervenant-e-s en AES et les Conseiller-ère-s représentant-t-es des communes, de leur présence et la commune d'Avry-devant-Pont, pour son accueil et invite chacune et chacun à partager le verre de l'amitié offert par notre hôte.

La secrétaire du jour : Nicole Lehner

Le président : François Roubaty